

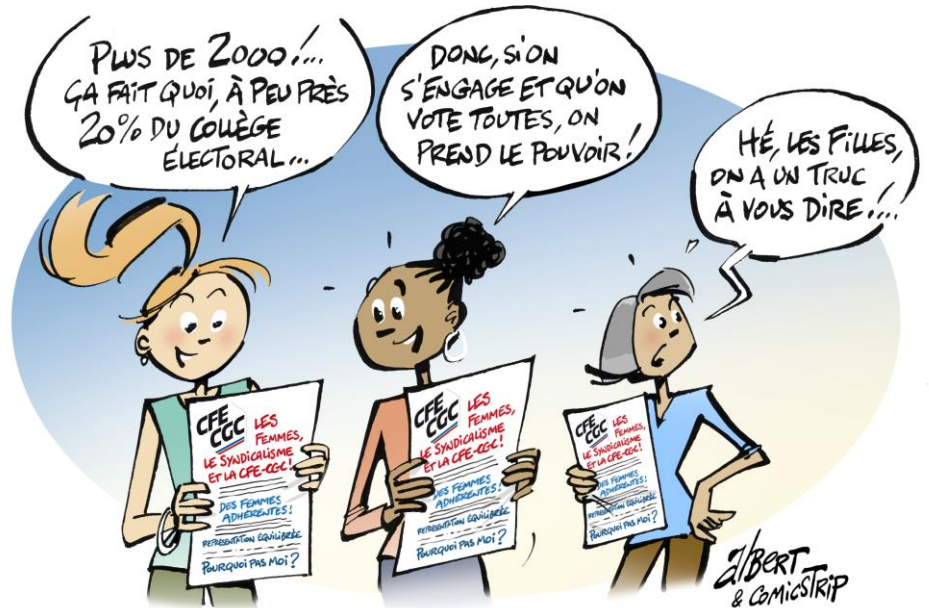


**TECHNOCENTRE
GUYANCOURT / AUBEVOYE**

LES FEMMES, LE SYNDICALISME ET LA CFE-CGC !

Mai 2018

L'année dernière vous avez été plus de 2 000 femmes à participer à la fête des mères - Ste Catherine ! Nous sommes fiers de cette réussite organisée avec les salariés du CE. Vos élus gestionnaires CFE-CGC espèrent vous voir encore plus nombreuses cette année !



ALORS, QUEL RAPPORT ENTRE CETTE FÊTE ET LE SYNDICALISME ?

- ✓ Cette fête des mères est organisée par votre Comité d'Etablissement.
- ✓ Votre Comité n'existe que par l'implication des élu(e)s
- ✓ Ces élu(e)s sont celles et ceux pour qui vous avez voté en 2013 lors des élections professionnelles et parmi ces élu(e)s, il y a des femmes très fortement motivées et impliquées dans les activités de votre Comité d'Etablissement...

DONC DES FEMMES ADHERENTES !!

La CFE-CGC en général, et notre section en particulier, ont depuis toujours recherché une mixité indispensable et ce, sans avoir besoin d'une loi.

Il en va de l'intérêt et de la richesse des idées défendues au travers de la diversité des salariés, femmes, hommes, ETAM et Cadres qui représentent la CFE-CGC.

Comme vous le savez peut-être, 2018 est l'année des élections professionnelles de notre établissement du Technocentre, sites de Guyancourt et d'Aubevoye.

Si nous avons l'habitude de cet exercice électoral, cette année verra la mise en œuvre d'une nouveauté. La loi de 2015-994 dite loi « Rebsamen », ajoute l'obligation à la nécessité pour l'ensemble des Organisations Syndicales au respect, sur les listes électorales, de la représentation équilibrée des hommes et des femmes de notre établissement.

La CFE-CGC a comme principe fondamental de créer les conditions indispensables à la meilleure adéquation possible entre les salariés et l'entreprise, pour le bien des deux parties, par un travail commun constructif.

C'est là, certainement, ce qui nous différencie des autres Organisations Syndicales.

UNE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE, C'EST QUOI ?

De façon concrète, si la répartition homme / femme d'un établissement est de 75% d'hommes et de 25 % de femmes (environ le cas de notre établissement), alors 25 % des sièges devront être tenus par des femmes et 75 % par des hommes.

**Toute liste ne respectant pas cet équilibre perdrait des sièges !
donc des forces essentielles pour faire fonctionner notre futur CE !**

ALORS CETTE LOI ? POUR QUI ? POURQUOI ?

Afin de vous présenter le rôle du nouveau Comité Social et Economique (ex CE d'aujourd'hui et même un peu plus...), de ses élu(e)s au Technocentre, nous vous proposons de nous rencontrer

Judi 14 Juin entre 8h et 9h et entre 13h et 14h

Dans les locaux CFE-CGC (à coté du tourniquet du parking P16 logistique)

Autour d'un café-croissant, vous entendrez les témoignages des femmes de la CFE-CGC sur leur engagement syndical et pourrez échanger avec elles.

N'hésitez pas à convier les femmes de votre entourage qui partagent nos valeurs et notre intérêt collectif.

Si vous n'êtes pas disponibles ce jour-là, nous sommes aussi à votre disposition quand vous le souhaitez.

POSEZ-VOUS LA QUESTION... POURQUOI PAS MOI ?

L'entreprise, notre établissement du TECHNOCENTRE Guyancourt / Aubevoye se féminise !
Le syndicalisme peut et doit aussi se féminiser encore plus que nous ne le sommes déjà !

LES FEMMES ONT ASSUREMENT UNE AUTRE VISION DU SYNDICALISME !

**VENEZ LA PARTAGER AVEC LES FEMMES ET
LES HOMMES DE LA CFE-CGC !**